

Toulouse, le 14 novembre 2012  
DCT/DA/GEIPAN

## COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

**PLOUGASNOU (29) 17.07.2009**

### 1 – CONTEXTE

Le GEIPAN est contacté par le témoin par courrier le 29 juillet 2009, au sujet d'une observation du passage d'un phénomène lumineux observé le soir du 17 juillet 2009 aux environs de minuit à Plougasnou. Le Questionnaire Terrestre (QT) complété est joint au courrier. Le témoin a assisté à l'observation avec sa compagne qui ne rapporte pas son témoignage.

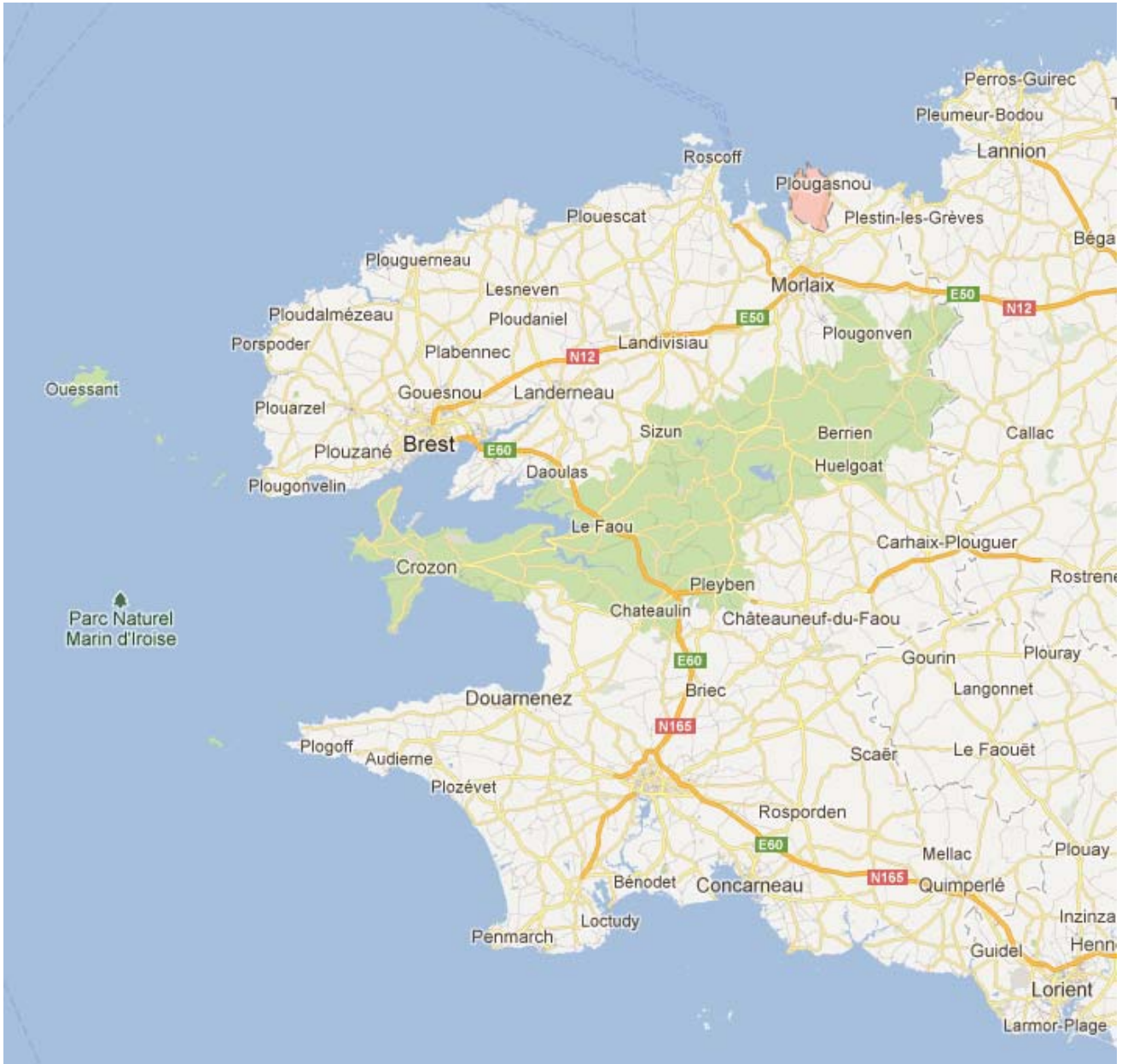
### 2- DESCRIPTION DU CAS

En promenade sur la plage de « *Berg AR Vri* » (QT p.2), à proximité de Plougasnou, le témoin et sa compagne aperçoivent un phénomène lumineux se déplacer au-dessus d'eux, et traverser le ciel rapidement, d'un mouvement rectiligne uniforme en direction du Nord Est.

### 3- ANALYSE

#### 3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le témoin observe le phénomène depuis une plage située à proximité de Plougasnou, département du Finistère, à 14 Km de Morlaix (60 Km à l'Est – Nord Est de Brest) :

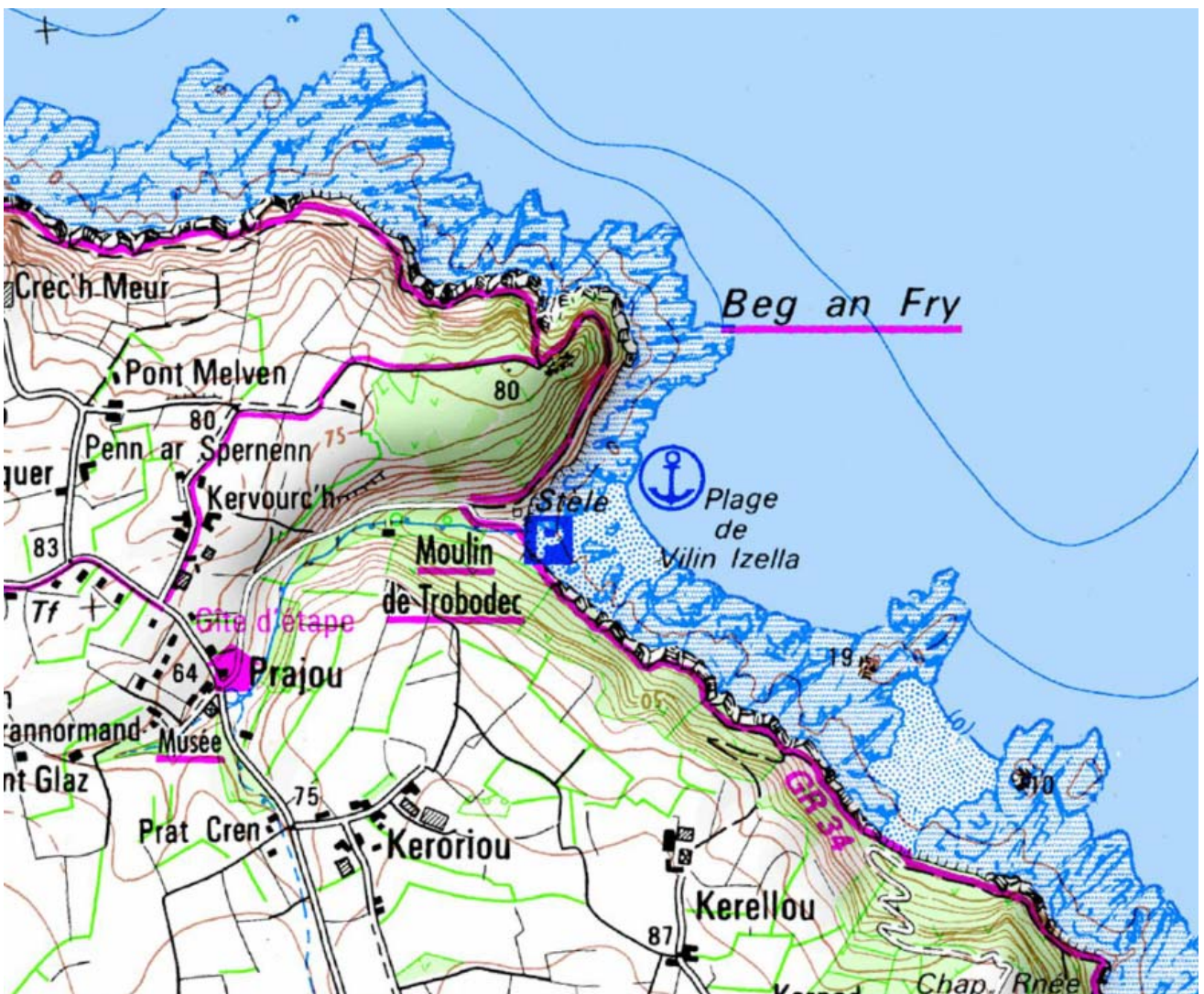


Source : [Google Maps](#)

Il donne le nom de la plage de "*Berg AR Vri*", que nous n'avons pas trouvé avec cette orthographe. Nous supposons pour la suite du compte rendu qu'il voulait parler de la pointe du "Beg an Fry", sur la commune de Guimaëc :



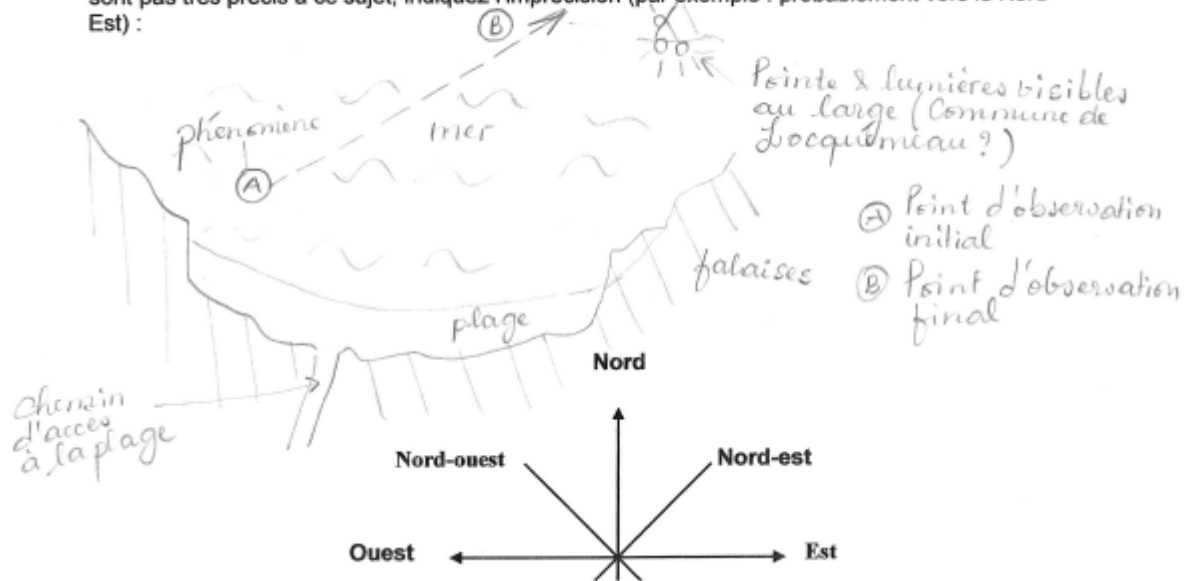
Source : [GeoPortail](#)



Source : [GeoPortail](#)

Cette baie, orientée à l'Est, correspond relativement bien à la description donnée par le témoin et par le croquis reconstituant l'observation :

Quelle était la direction initiale dans laquelle se trouvait le phénomène ? Indiquez si possible cette direction par rapport au Nord sur le graphique ci-dessous. A défaut, indiquez cette direction par rapport à des objets (village, maison, carrefour,...) fixes dans le paysage. Si vos souvenirs ne sont pas très précis à ce sujet, indiquez l'imprécision (par exemple : probablement vers le Nord-Est) :



Extrait du QT page 16

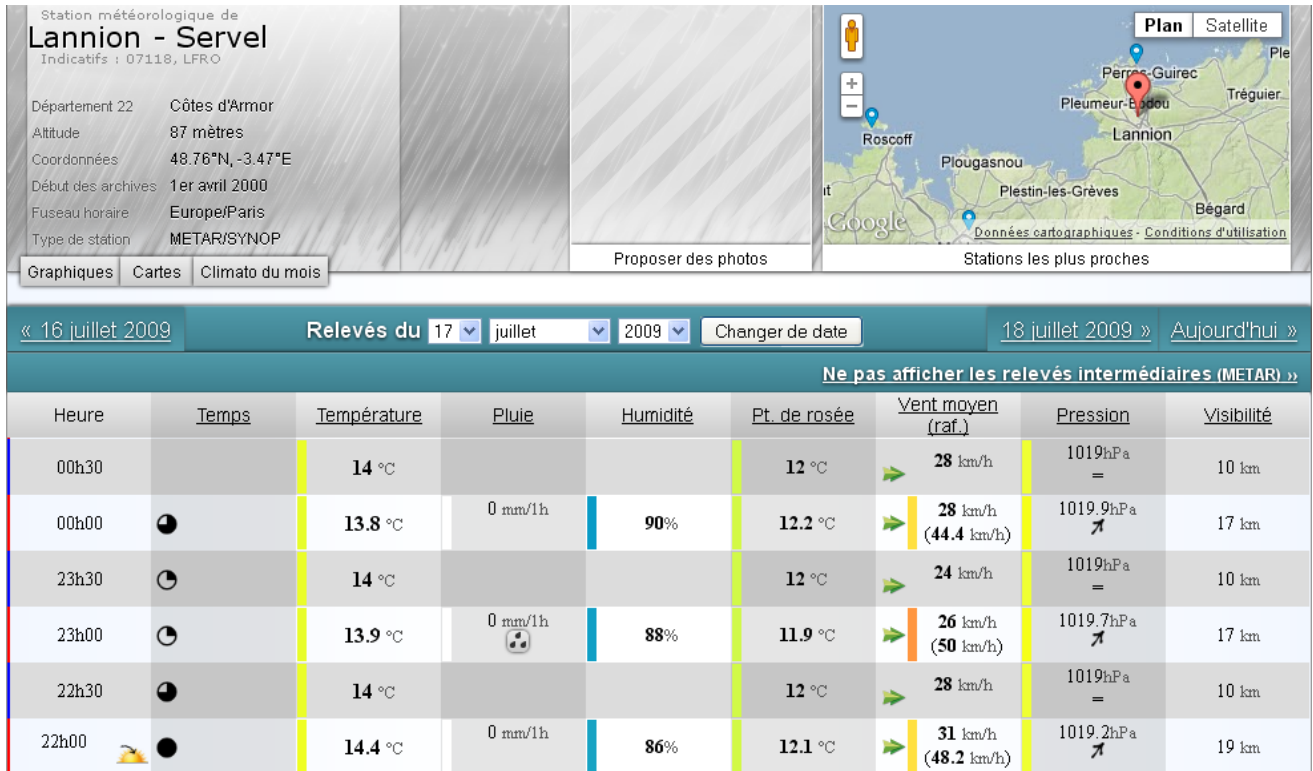
On notera toutefois que l'orientation n'est pas exactement la même : le témoin situe Locquémeau au à l'Est – Nord Est de sa position, alors que la carte page précédente nous indique clairement une direction plein Est. Cette erreur d'orientation de 45° (voire plus) est à retenir.

Ce que le témoin considère alors « *vers le large* » (QT page 18) est à interpréter vers l'Est voire vers l'Est-Sud Est c'est-à-dire le fond de la baie de Saint-Michel-en-Grève.

**Autrement dit, le phénomène suit une trajectoire vers l'Est voire Est-Sud Est.**

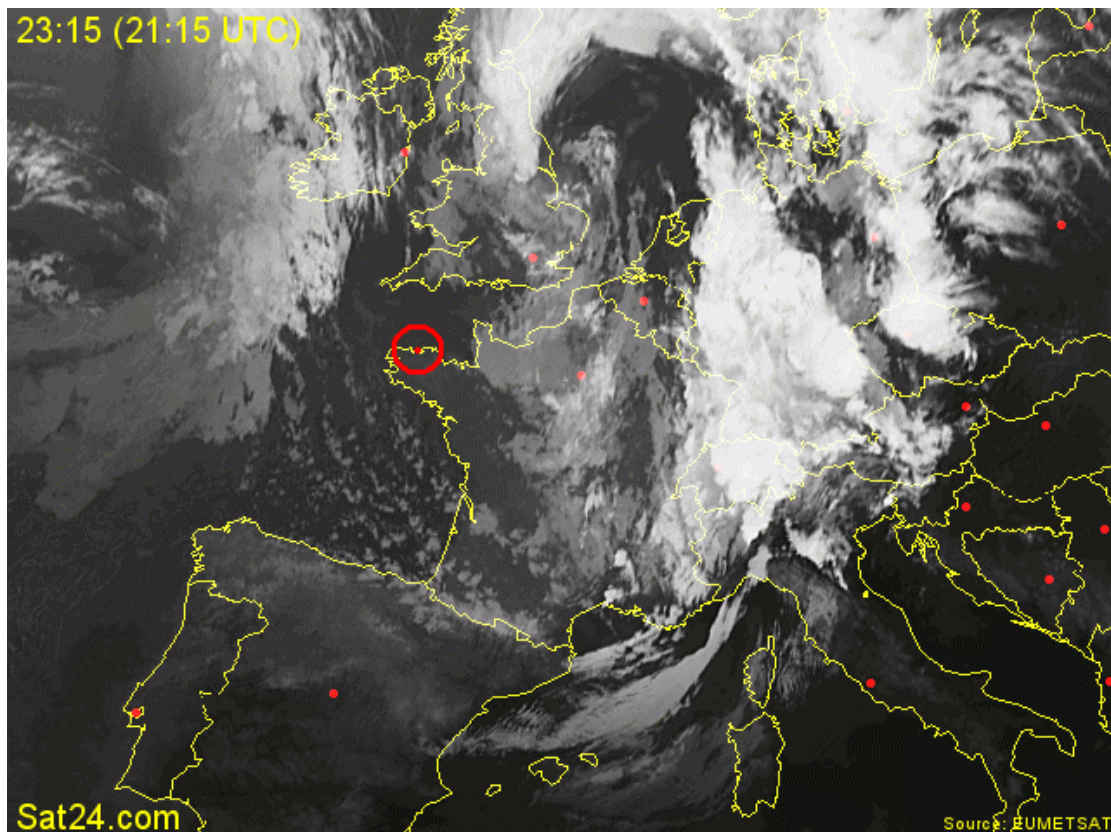
### 3.2 SITUATION METEO

La plus proche station active pour la date considérée est celle de l'aérodrome de Lannion-Servel, située à 20 Km à l'Est - Nord Est du lieu d'observation.



Source : [infoclimat.fr](http://infoclimat.fr)

La nébulosité indiquée est variable, mais le ciel est donné comme dégagé à l'heure de l'observation par [les images satellite](#) :



### 3.3 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

La description donnée par le témoin fait penser à un satellite, aussi nous prenons la précaution de vérifier la trajectoire de la station spatiale internationale pour le lieu et la date de l'observation :

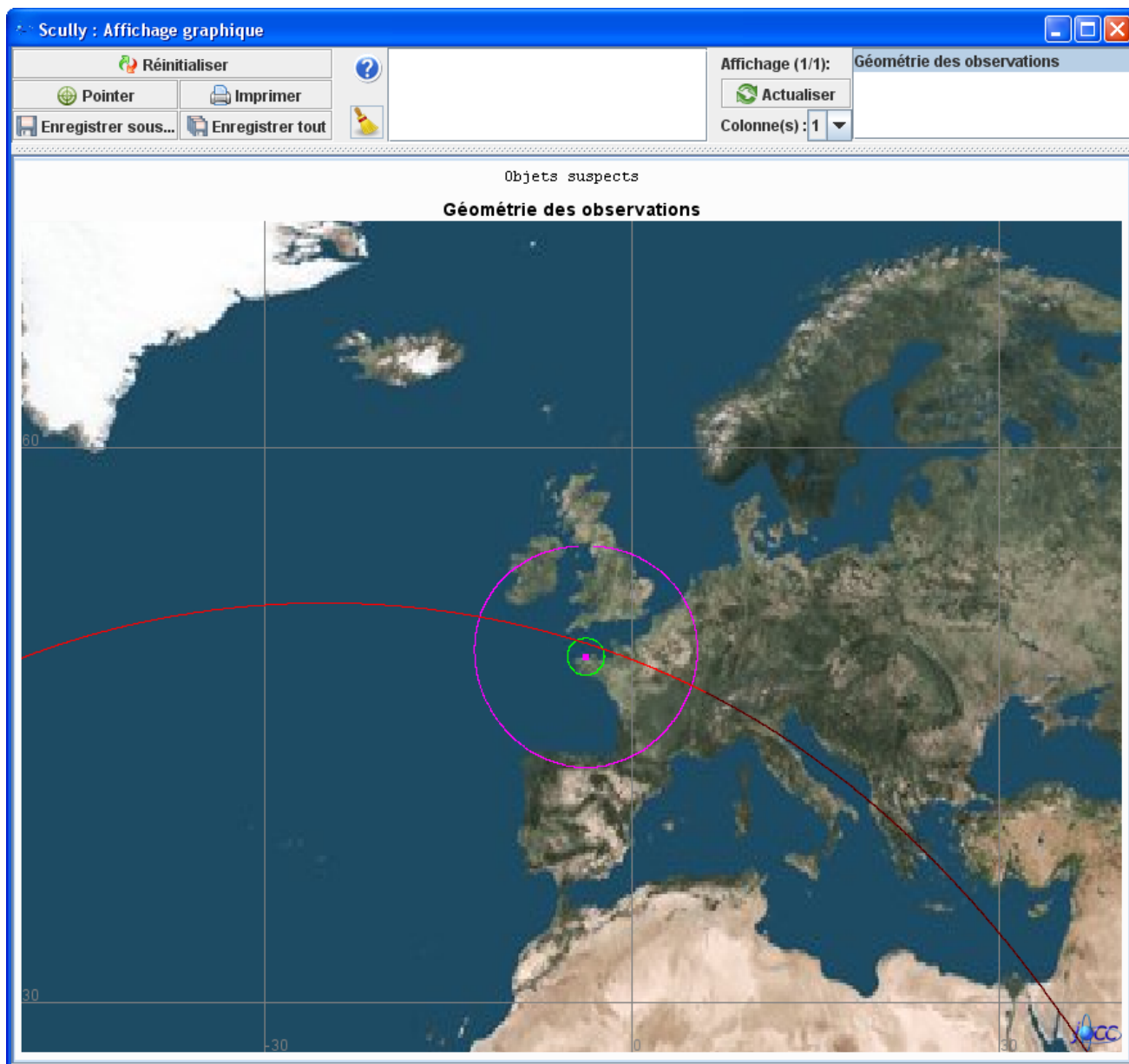


Image réalisée à l'aide de l'outil interne au CNES

Bulletin d'orbite TLE :

1 25544U 98067A 09198.85154880 +.00009252 +00000-0 +66696-4 0 02321

2 25544 051.6353 149.4155 0006868 246.6521 219.4066 15.74391146610789

Le verdict est sans appel : l'ISS a traversé le ciel quasiment à la verticale du lieu d'observation autour de 23h55. La trajectoire est orientée à l'Est – Sud est, conformément à l'orientation corrigée du phénomène observé (cf. 3.1).

## 5- CONCLUSION

Ce cas d'observation, de faible étrangeté mais d'une description précise, hormis une erreur d'orientation compréhensible pour un lieu de vacances, correspond en tout point avec une observation du passage de la Station Spatiale Internationale (ISS).

**Ce cas est classé A.**